

Atic®Aqua sur colza

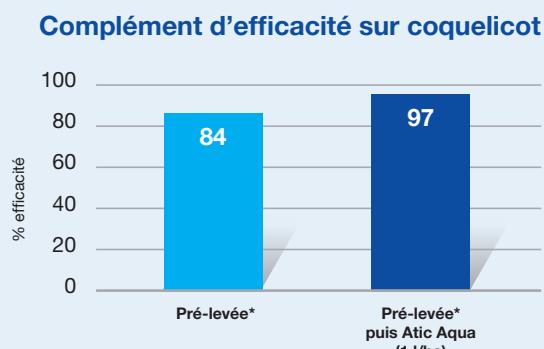
Une nouvelle solution pour lutter contre le coquelicot

Le coquelicot, une adventice préjudiciable dans le colza

- **Production grainière très élevée :** avec plus de 30 000 graines/plante, un contrôle insuffisant reconstitue très rapidement le stock semencier
- **Longévité élevée des graines :** le travail du sol est peu efficace pour maîtriser cette adventice
- **Nuisibilité :** les fortes infestations gênent l'implantation du colza et peuvent aller jusqu'à étouffer la culture
- **Gestion dans la rotation :** un bon désherbage dans le colza bénéficie aussi aux céréales à paille suivantes

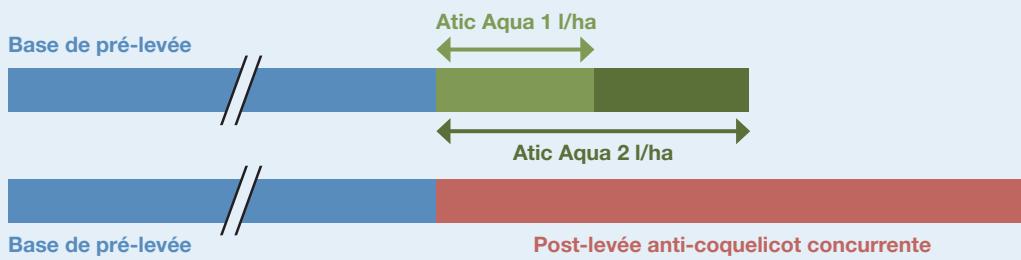
Atic Aqua, efficacité et régularité sur coquelicot

Atic Aqua est homologué sur colza spécifiquement pour le contrôle du coquelicot ; Un nouveau mode d'action - groupe HRAC K1 - est désormais disponible en colza.



Atic Aqua, un complément économique

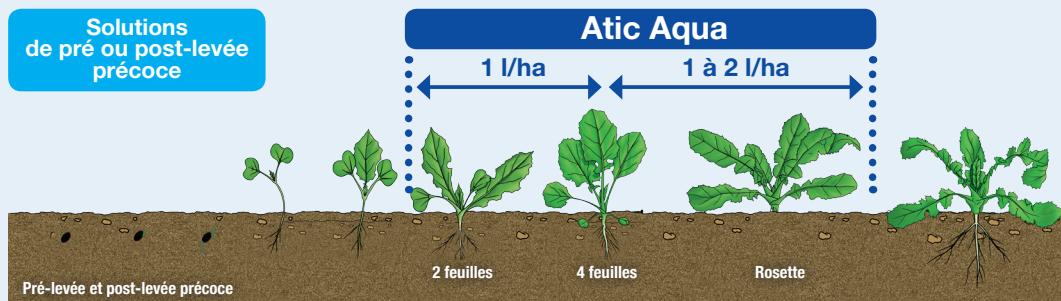
Atic Aqua est nettement plus économique que les autres produits de post-levée efficaces sur coquelicot.



Représentation de la dépense/ha pour le contrôle des coquelicots, en fonction du programme choisi.

Recommandations

Atic Aqua s'utilise à la dose de 1 à 2 l/ha, en fonction du stade du coquelicot, en programme ou en mélanges* avec d'autres produits.



* Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.
Consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Stades et conditions d'application

En post-levée : Du stade 2 feuilles au stade rosette du colza

- De 2 à 4 feuilles du colza : **1 l/ha**
- De 4 feuilles à rosette : **1 à 2 l/ha** selon le stade du coquelicot :
 - Coquelicot à des stades jeunes, de levée à 6 feuilles : **1 l/ha**
 - Coquelicot à des stades plus développés (> 6 feuilles à jeune rosette) : **2 l/ha**

En bonnes conditions :

- Sol frais
- Colza pas trop développé (attention effet parapluie)
- Seulement sur une culture bien implantée et en bon état végétatif

Carte d'identité

ATIC® AQUA - Marque déposée BASF - AMM N° 2090011 - Composition : 455 g/l pendiméthaline - Formulation : CS - Autorisé sur colza uniquement pour lutter contre le coquelicot à 2 l/ha (en post-levée, au plus tard au stade rosette – aucune pousse latérale) - BBCH 20 - Classement toxicologique : Attention ! H400 : très毒ique pour les organismes aquatiques - H410 : très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - H317 : peut provoquer une allergie cutanée Nombre maximum d'applications : 1 - Pour protéger les organismes aquatiques,

respecter une ZNT comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 m en bordure des points d'eau - Délai de rentrée (DRE) : 48 heures.

Délai entre une application de pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures sur lesquelles la pendi n'est pas autorisée : * légumes racines et tubercules : 190 jours // betterave à sucre : 300 jours * légumes bulbes, légumes feuilles, avoine : 200 jours // crucifères oléagineuses : 250 jours * autres cultures : 200 jours.

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN 374, bottes, combinaison de travail en coton / polyester (65% / 35%) avec traitement déperlant, vêtement imperméable de catégorie III et de type PB 3 manches longues, lunettes de protection ou écran facial.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France S.A.S. - Division Agro recommande Osmofilm®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques FDS	BASF France S.A.S. - Division Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S. - Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Edition de mars 2016 – 748COHE0316R – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr ou www.phytodata.fr

BASF France SAS - Division Agro – 21, Chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex – Tél. 04 72 32 45 45